

Charte de première scolarisation

Votre enfant va rentrer à l'école pour la première fois. C'est une étape importante de sa vie.

Vous l'avez accompagné depuis sa naissance dans ses premiers apprentissages. C'est à présent dans une confiance réciproque que nous (famille et école) allons ensemble l'aider à devenir élève.

C'est pourquoi

L'école s'engage à :

- § Respecter ses besoins spécifiques (rythme de vie, sécurité physique et affective, développement moteur, communication et langage).
- § L'aider à vivre avec les autres en respectant des règles de vie adaptées à son âge.
- § Organiser et mettre en oeuvre des apprentissages dans le cadre des programmes nationaux.
- § Communiquer régulièrement sur sa vie d'élève avec la famille.

La famille s'engage à :

- § Assurer une fréquentation assidue.
- § Respecter les horaires de l'école.
- § Veiller à ce que l'état de santé de l'enfant soit compatible avec les activités scolaires.
- § Communiquer régulièrement avec l'enseignant.
- § Participer autant que possible à la vie de l'école (réunions d'information...)

Nous partageons ces engagements au service d'une scolarisation réussie de votre enfant.

A le

la famille

pour l'équipe de l'école,
le directeur